



CREATERRA
Partenaire de votre Patrimoine

Panta Rhei

Rien n'est permanent sauf le changement

Citation

« *The only function of economic forecasting is to make astrology look respectable.* »

John Kenneth Galbraith (1908 – 2006) est un économiste américano-canadien.

Il a été le conseiller économique de différents présidents des États-Unis :

Franklin Delano Roosevelt, John Fitzgerald Kennedy et Lyndon B. Johnson.

Janvier 2022, n°77 - Trimestriel

Editorial

Chers clients, chers amis, chers lecteurs,

Au nom de Createrra, je vous souhaite à vous et à vos proches le meilleur pour 2022. Que cette nouvelle année réponde à vos souhaits dans tous les domaines qui comptent pour vous. Une fois encore, sachez que nous sommes honorés de vous compter parmi nos clients et déterminés à répondre à vos attentes.

Pour Createrra (et pour l'ensemble du groupe IRIS Finance International), l'année 2022 marquera le lancement de notre nouvelle identité visuelle: nouveau site Internet, nouveau logo, nouvelles couleurs et même un nom légèrement modifié. Createrra s'appellera dorénavant **Createrra Finance**. Lorsque ces adaptations seront achevées, nous vous ferons découvrir toutes ces nouveautés.

Malgré le Covid, le groupe a poursuivi sa progression durant l'année écoulée. Nos collègues de Chahine Capital ont atteint des encours à hauteur de 1,9 milliard d'euros dans leurs fonds. Les fonds propres du groupe IRIS Finance International avoisinent aujourd'hui les 100 millions d'euros, confirmant une progression encourageante.

Pour cet éditorial, je vais tenter d'établir une liste, la plus complète possible, des ingrédients nécessaires à apporter par le gestionnaire de fortune à son client pour réussir la recette d'une relation de grande qualité et pérenne. J'espère évidemment que vous partagerez dans les grandes lignes la pertinence de mon « inventaire » idéal. Les ingrédients peuvent se placer dans l'ordre que vous souhaitez et vous le constaterez vite, j'ose dresser une recette idyllique, presque un graal!

Notre but est d'élever en permanence la qualité de nos services. Rassembler l'intégralité des ingrédients repris ci-dessous constituerait un gage d'excellence, ne trouvez-vous pas ?

- 1) Faire profiter de son expérience réussie dans la gestion des portefeuilles d'investissement.
- 2) Démontrer sa capacité à réfléchir à 360°, en intégrant la gestion des actifs mobiliers dans

une vision plus globale du patrimoine, en tenant compte de la dynamique familiale particulière, du contexte juridique et fiscal tout en ne sous-estimant pas la dimension affective et psychologique – sacré programme 😊 !

- 3) Offrir une disponibilité importante – si possible hors-normes.
- 4) Toujours respecter ses engagements; cela peut paraître évident mais c'est essentiel !
- 5) Atteindre et conserver un niveau d'honnêteté intellectuelle et morale sans compromis.
- 6) Maîtriser une écoute active et conseiller notre client de bonne foi, au risque de ne pas abonder dans son sens si on est intimement convaincus que c'est dans son intérêt.
- 7) Dépasser les apparences et les évidences. Il est important de consacrer le temps nécessaire pour s'assurer de la bonne perception des attentes et sensibilités de notre client. Ce dernier n'utilise pas toujours notre jargon de financier et peut manquer de précision dans la formulation de ses objectifs mais il sait très bien ce qu'il veut ; à nous de le percevoir.
- 8) Rester patient tout en conservant notre dynamisme.
- 9) Réfléchir à court, moyen et long terme.
- 10) Ne jamais oublier que c'est en partie grâce à nos clients que nous avons progressé dans notre parcours personnel.
- 11) Ne jamais oublier que la confiance se mérite et nécessite une implication permanente. Quelle belle satisfaction lorsque nos clients nous la témoignent concrètement !
- 12) Rester curieux en permanence, à l'affût d'idées nouvelles ou complémentaires. S'intéresser aux avancées techniques dans la gestion d'actifs, aux nouvelles technologies ou nouvelles thématiques tout en gardant notre esprit critique.
- 13) Pouvoir reconnaître ses erreurs.
- 14) Rester modeste et humble. C'est en se demandant sans cesse comment mieux faire qu'on augmente nos chances de délivrer des prestations de bon niveau.

Dans ce numéro :

Economies - Marchés -
Stratégie : les tendances **2-3**

Asset allocation **3**

Indices **3**

Investment school **4**

- 15) Respecter nos clients ne signifie pas leur donner toujours raison, juste pour leur être agréable.
Il est nécessaire de trouver le savant équilibre entre sens du service et accompagnement expert.
- 16) Profiter de chaque rencontre pour progresser dans la connaissance et la compréhension de nos clients et de leur famille.
- 17) Pour les clients le souhaitant, être en mesure de valoriser leurs actifs non financiers (art, bijoux, immobilier, ...) et de les accompagner dans leur gestion en nous entourant

d'un réseau d'experts externes de haut niveau (Multi Family Office).

- 18) L'aboutissement idéal de notre travail : réussir à devenir « Le » banquier personnel de nos clients.

Je vous invite à me faire part de vos commentaires, vos suggestions, votre avis en m'envoyant un petit email à l'adresse charles.b@createrra.com.

Charles BOK
Administrateur délégué

Economies - Marchés - Stratégie: les tendances

Les superbes performances des marchés européens et américains en 2021 pourraient presque nous faire oublier le contexte de crise sanitaire dans lequel nous vivons depuis bientôt deux ans et qui avait mis à l'arrêt l'économie mondiale pendant plusieurs mois. Mais 2021 a été l'année de la vaccination, ce qui a permis de mieux passer à travers les vagues de l'épidémie et a rendu possible le rattrapage économique.

Au début de l'année, les anticipations de reprise économique, l'adoption par le Sénat américain du plan gigantesque de relance de Joe Biden (1.900 milliards de dollars) et l'accélération du déploiement des divers vaccins « Covid » au niveau international ont renforcé l'espoir d'un début de normalisation au cours du second semestre 2021. Tout cela a poussé les valeurs de croissance à la hausse. A partir de mi-février, les opérateurs ont commencé à craindre de voir les plans de relance massifs conduire à une surchauffe économique et donc à des pressions inflationnistes. Ces craintes ont mené à une pression sur les taux longs déclenchant une rotation des valeurs de croissance au profit du secteur « value » (financières, énergie, industrie...).

Fin mars, un premier resserrement des mesures de confinement dans plusieurs pays européens et les craintes des effets d'une troisième vague de la pandémie n'ont pas trop affecté les bourses.

Durant le deuxième trimestre de l'année, les marchés boursiers ont continué leur progression. Ceux-ci ont en effet bénéficié de l'avancement des plans de vaccination, des assouplissements des mesures sanitaires dans de nombreux pays, des politiques accommodantes des banques centrales, des plans de relance des gouvernements et de la forte reprise économique.

Le troisième trimestre a vu l'accélération de la hausse des prix des matières premières se confirmer, dépassant même les attentes. Ce sont principalement les prix de l'énergie (pétrole et gaz) qui, avec un bond de plus de 15% en un an, ont dopé l'inflation. Sur les marchés, le variant Delta a pesé sur les secteurs les plus sensibles à la pandémie (tourisme, loisirs...) entraînant les indices vers une correction de plus de 5%.

Les marchés boursiers ont repris leur hausse au début du quatrième trimestre. Mais fin novembre est apparu un nouveau variant du Covid (Omicron) qui a augmenté la

volatilité et la nervosité, ce qui a fait tanguer les bourses de quelques pourcents. Toutefois, malgré la contagiosité bien plus importante de ce variant, les épidémiologistes se sont rendu compte que ce variant semblait moins dangereux que le variant Delta. Cela a permis aux marchés de se redresser et terminer l'année en beauté dans un contexte de volatilité plus importante que ces derniers mois.

Les marchés d'actions en Europe et aux Etats-Unis sont restés largement insensibles au défaut de paiement de deux fonds immobiliers en Chine. Cela fut possible grâce à l'intervention des autorités chinoises pour fournir des liquidités supplémentaires au marché, faisant penser qu'une restructuration gérée était en cours.

Du côté des banques centrales, la Fed (Banque Centrale américaine) a annoncé mi-décembre, comme attendu, qu'elle terminerait plus rapidement que prévu son programme de rachat d'actifs. En effet, celle-ci a reconnu que l'inflation aux Etats-Unis était plus persistante que prévu et non temporaire comme elle le pensait précédemment. La Banque Centrale va donc doubler son rythme de réduction des achats d'actifs. Ensuite, celle-ci prévoit trois hausses de taux d'un quart de point de pourcentage en 2022 et n'exclut pas des ressernements supplémentaires en 2023; ce qui représente une différence considérable par rapport au début de l'année, lorsqu'elle prévoyait de laisser sa politique inchangée jusqu'en 2024.

Cela a paradoxalement plu aux marchés car la Fed a décidé de prendre le taureau par les cornes en adoptant une attitude agressive face à l'inflation. Aussi, le Président de la Fed a insisté sur le rythme soutenu de la croissance et la demande globale très forte.

Le lendemain, la BCE (Banque Centrale européenne) a annoncé qu'elle mettrait un terme pour fin mars 2022 à son programme d'achats d'urgence face à la pandémie mais a promis de maintenir un soutien important à l'économie pendant au moins deux ans. En maintenant une politique monétaire ultra-accommodante, la BCE se distingue donc de la Fed. Les taux d'intérêt ne semblent pas près de remonter de ce côté de l'Atlantique.

Les Etats-Unis, qui sont en avance sur le cycle économique, ont naturellement vu leur devise se renforcer cette année (+6,93% en 2021).

2022 ne sera probablement pas un long fleuve tranquille. Le risque majeur est une forte remontée des taux d'intérêt causée par une inflation importante et persistante. La plupart des indicateurs confirment que l'inflation devrait rester élevée les mois prochains. A moyen terme, nous devrions assister à une normalisation progressive à mesure que les problèmes et les pénuries d'approvisionnement se résorberont et que les prix de l'énergie se stabiliseront à de nouveaux prix d'équilibre.

La pandémie reste aussi un risque important pour 2022. Aussi longtemps que des nouveaux variants seront résistants aux vaccins, la situation restera incertaine. Toutefois, l'adaptation des vaccins et la mise sur le marché de traitements efficaces atténueront ce risque.

La géopolitique pourrait faire son grand retour en 2022 : une invasion partielle de l'Ukraine par la Russie et une annexion de Taïwan par la Chine constituent des risques théoriques.

L'économie devrait conserver une bonne dynamique, toujours boostée par des plans de relance importants. L'émergence du nouveau variant Omicron n'a fait que décaler le cycle de reprise. Le rebond devrait être plus fort dès que les restrictions seront levées. La croissance économique en 2022 devrait toujours être dans une phase de rattrapage par rapport à la récession causée par le Covid. Les anticipations d'inflation remontant, les actions offrent une meilleure protection que les obligations et autres produits à rendement fixe, notamment parce que les entreprises peuvent répercuter, en tout ou en partie, la hausse de leurs coûts sur leurs prix de vente.

Asset allocation préconisé pour un investisseur MEDIUM en EUR

Allocation d'actifs		Exposition devises	
Total actions individuelles et fonds actions (immobilier inclus)	52%	EUR	85%
actions européennes	27%	USD	12%
actions américaines	21%	Autres	3%
actions émergentes + Japon	4%		
Obligations et fonds obligataires	27%		
Fonds alternatifs	8%		
Divers (Or et autres matières premières)	5%		
Liquidités	8%		
	100%		100%

Lignes directrices de notre politique-maison. Pour de multiples raisons, des différences, parfois substantielles, peuvent exister entre plusieurs portefeuilles. Clôture de rédaction le 03/01/2022.

Fabien PLANCO
Senior Wealth Manager

Charles BOK
Administrateur délégué

Indices

BONDS	2021 Q4	2021
Bloomberg Barclays EuroAgg Total Return Index	-0,58%	-2,85%
Bloomberg Barclays US Aggregate Total Return Index	0,01%	-1,54%
Bloomberg Barclays EM USD Aggregate Total Return Index	-0,52%	-1,65%

EQUITIES	2021 Q4	2021
EURO STOXX 50	6,18%	20,99%
STOXX Europe 600	7,25%	22,25%
CAC 40 (Paris)	9,71%	28,85%
BEL 20 (Brussels)	3,64%	19,02%
S&P 500 (New York)	10,65%	26,89%
NASDAQ 100 (New York)	11,10%	26,63%
NIKKEI 225 (Tokyo)	-2,24%	4,91%

COMMODITIES (in USD)	Gold	Silver	Oil (WTI)	Bloomberg Agriculture
As at 31/12/21	1.829,20	23,31	75,21	60,79
As at 31/12/20	1.898,36	26,40	48,52	48,01
%	-3,64%	-11,72%	55,01%	26,61%

CURRENCIES	USD	GBP	CHF	JPY
As at 31/12/21	1,1370	0,8413	1,0375	130,9000
As at 31/12/20	1,2216	0,8937	1,0812	126,1800
%	6,93%	5,86%	4,04%	-3,74%

Investment School : ESG, finance durable, responsable ou verte : utilité réelle ou bonne conscience ?

Depuis quelques années, l'investissement ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de bonne Gouvernance) a le vent en poupe. Des fonds qui dégagent un rendement attractif et qui en même temps font du bien à la planète : que demander de plus ?

Au niveau légal, des mécanismes se mettent en place au niveau de l'Union européenne. Alors que jusqu'en 2020, les fonds pouvaient se déclarer « ESG » sans aucun contrôle, les gestionnaires de fonds doivent maintenant clairement exprimer leur niveau d'engagement.

Les fonds « article 6 » n'ont aucune contrainte particulière en matière « ESG ». Les fonds « article 9 » ciblent des investissements durables : un des objectifs clairement établis de ces fonds est d'avoir un impact positif réel pour le bien-être de la planète.

Entre ces « bons » et ces « mauvais » élèves, il y a les fonds « article 8 ». Ceux-ci s'engagent à promouvoir, entre autres caractéristiques, des critères environnementaux ou sociaux, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Dans la pratique, ces fonds utilisent des listes d'exclusion et vont, par exemple, s'interdire d'acheter des actions de sociétés du secteur pétrolier, des casinos en ligne, de l'armement... Dans ce cadre, la majorité des fonds existants se sont reconvertis en fonds « ESG article 8 ».

Le problème d'agir par liste d'exclusion est que l'impact réel est extrêmement faible voire inexistant. Prenons l'exemple d'une société imaginaire « Pollueur Inc. ». Etant donné qu'elle est reprise dans les listes d'exclusion, la demande pour l'action « Pollueur Inc. » est plus faible et la valeur

de cette action diminue. En conséquence, le rendement du dividende (dividend yield) devient plus intéressant et attire les investisseurs moins scrupuleux. A terme, la situation se stabilise et la société continue son activité comme si rien ne s'était passé. Le seul effet négatif potentiel pour cette société est un accès au crédit marginalement réduit à la suite d'une réduction du niveau de garanties bancaires.

D'autres fonds « article 8 » utilisent le rating des agences de notation « ESG » afin de s'imposer un rating moyen minimum. Dans ce cas, la faiblesse réside dans le fait que le rating « ESG » d'une société est difficile à déterminer et dépend des aspects pris en compte, assez subjectifs. Dans la pratique, les deux principales agences de notation « ESG » (MSCI ESG Ratings et S&P Global ESG Scores) sont souvent en désaccord. La corrélation de leurs notations est même négative. Par exemple, une société comme Tesla pourra avoir une bonne note si on se focalise sur l'empreinte écologique de ses voitures à l'utilisation mais se verra attribuer une note bien moins bonne si on attribue plus d'importance à la fin de vie de ses produits.

Chez Createrra, nous avons pour objectif de prendre en compte les sensibilités et particularités de nos clients et d'y adapter notre gestion. Nous voulons également aller au-delà des simples arguments marketing et offrir des solutions ayant des impacts réels. Les fonds « article 8 » et les ratings « ESG » ne répondent pas concrètement et objectivement à nos exigences.

Raphaël Vulfs, CFA
Portfolio Manager

CREATERRA SA

est une société de gestion indépendante agréée et contrôlée par les autorités luxembourgeoises et belges (Commission de Surveillance du Secteur Financier – Banque Nationale de Belgique). N'hésitez pas à consulter notre site www.createrra.com ou à prendre contact avec nos collaborateurs pour une information détaillée (gestion de portefeuille, choix d'une banque dépositaire, planification et structuration de patrimoine). Si vous avez une demande concernant le traitement de vos données personnelles, vous trouverez les formulaires disponibles sur notre site sécurisé 'www.createrra.com', onglet 'RGPD'.

Belgique

66 rue du Tabellion, 1050 Bruxelles
Tel +32 (0)2 346 26 76 - Fax +32 (0)2 346 10 45

Luxembourg

6 rue d'Arlon, 8399 Windhof
Tél +352/45 16 36 1 - Fax +352/45 16 38

www.createrra.com

